



## Implantation d'éoliennes dans le Jura – Sous-entendu de Jean-Daniel Tschann PCSI

Madame la Présidente,  
Chers collègues,  
Madame et Messieurs les Ministres,

Le Matin revenait dans son édition de jeudi 18 octobre sur la chute malheureuse à VTT du ministre David Eray. Le journal en ligne en profitait pour rappeler sous forme de clin d'œil que ce genre de mésaventure était propre à bon nombre d'hommes politiques. Philippe Receveur, Ueli Maurer, Frédéric Borloz ou Mathias Reynard avaient également mordu la poussière dans les mêmes circonstances. Nous souhaitons bien évidemment un prompt rétablissement à notre ministre. Mais au-delà de ce fait divers relaté dans la presse électronique, on peut s'interroger quant au deuxième sujet de l'article qui traitait de l'indisponibilité momentanée du ministre de l'Environnement à présenter à la presse, la semaine dernière, le projet de révision du plan directeur cantonal.

Contacté également à ce sujet par Le Matin, le député Jean-Daniel Tschann PCSI, président de l'association Librevent, répondait malicieusement au journaliste par une boutade interrogative : **« La trouille du plan sectoriel éolien ? »**. Par contre, lorsque le même journaliste l'interroge justement concernant le Quid du plan directeur sur l'énergie éolienne, celui-ci croit savoir que *(je cite)* **« Notre ministre de tutelle est contre l'implantation d'éoliennes dans les villages qui ont dit non »**. D'où ma première interrogation : les communes devaient-elles alors simplement s'opposer à la planification sectorielle d'implantation d'éoliennes pour prétendre ne jamais en avoir sur leur territoire ? Comment notre collègue Tschann peut-il prendre un raccourci aussi rapide dans la procédure actuelle et non aboutie ? Est-ce simplement une idée farfelue de sa part ou une information que d'autres députés

n'auraient pas eue ? Cas échéant comment peut-il sous-entendre de pareilles allégations.

L'article du Matin ne fait en tout cas pas état de pareille divagation de notre Ministre Eray après sa chute à VTT. A ce stade dans le traitement d'un dossier « aussi brûlant », il serait navrant et surprenant que l'on soit en présence d'une fuite d'informations ... confidentielles.

D'où ma question :

- Le Gouvernement peut-il confirmer n'avoir jamais communiqué à ce sujet et laissé filtrer quelconque information ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Delémont, 24.10.2018 – Nicolas Maître PS